



# Compte rendu du bureau de l'OMS du 03/04/2018

Présents : Bernard, Nicole, Véronique, Olivier

Excusés : Christophe, Karim

Absents : Alvaro, Frédéric, Philippe

## Ordre du jour :

- Préparation du Comité Directeur du 12/04
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Rendez-vous Cabinet Comptable
- Guide des sports 2018-2019
- AG FNOMS
- Association sport et vie sociale

## **Préparation du Comité Directeur du 12/04**

Le Comité Directeur de l'OMS a été convoqué le jeudi 12 avril 2018. L'ordre du jour est le suivant :

- Situation financière de l'OMS
- Subventions, critères et mode de fonctionnement
- Préparation de l'Assemblée Générale
- Fête du sport

Il s'agit de faire un point après un an de fonctionnement. Il sera nécessaire de préparer précisément les différents points afin d'expliquer et de faire comprendre le contexte aux associations.

Olivier avance l'idée de la mutualisation entre les associations. Il est important de mettre en commun les moyens, le matériel, les informations afin de faire travailler les associations ensemble. Le soutien financier de la municipalité va aller en diminuant, c'est par l'entraide entre les différents clubs que l'on va s'en sortir.

En ce qui concerne la situation financière de l'OMS, il sera important de rappeler les faits. L'OMS a reçu une subvention de 12 000 € le 9 janvier 2017, une subvention de 75 000 € le 3 mai 2017 et une subvention de 75 000 € le 25 mai 2017. Il paraît logique que l'OMS n'ait pas dépensé l'ensemble de la subvention municipale en 4 mois de fonctionnement...

Il sera nécessaire d'informer les associations sur les remboursements aux championnats de France. Selon Mr Pei-Tronchi, cela ne fait plus partie des prérogatives de l'OMS, il convient de retrouver le document qui le précise.

Il serait important d'inviter Laurent Durepais, Vice-Président de l'USV Tennis de table, et Président de la commission événement de l'OMS, à expliquer les différentes étapes en ce qui concerne l'événement du Festival du Sport, pour informer les associations et donner son point de vue.

Il faut que les associations nous disent ce dont elles ont besoin, afin que l'OMS le mette en place.

## **Préparation de l'Assemblée Générale de l'OMS**

À la suite des propositions de Jean-Marc Moreau, le bureau décide de confirmer la date du mardi 15 mai 2018 à salle de la piscine Youri Gagarine, à 19h30.

En ce qui concerne l'Assemblée Générale en elle-même, il convient de préparer :

- Rapport moral à rédiger
- Rapport financier à préparer précisément
- Rapport d'activités à peaufiner

Ensuite, il s'agit de disposer l'espace en cinq ateliers, pour construire le projet associatif :

- Statuts
- Amélioration de la communication
- Développement du sport
- Public particulier (handicap, quartier prioritaire, pratique sportive)
- Sport et institution (partenariat)

Pour le repas, on proposerait un buffet du même type que l'ASFI a l'habitude de le faire à son Assemblée Générale.

Il sera important d'apporter des réponses sur le cabinet comptable et la baisse des subventions de la mairie.

### **Rendez-vous Cabinet Comptable**

Nous avons rencontré le Cabinet ACSR afin de refaire une précision sur le protocole de fonctionnement qui serait adopté :

- Selon eux, la comptabilité n'est pas compliquée, ce qui est important, c'est l'organisation. Il faut définir 1 ou 2 interlocuteurs (l'OMS peut faire l'intermédiaire sur la comptabilité, sauf sur les éléments de paies). Il est important d'être rigoureux. Pour eux, le meilleur fonctionnement est de récupérer les pièces comptables tous les mois. S'il s'agit d'une « petite » association, même un papier avec écrit « néant sur le mois x » est important.
- En ce qui concerne la lettre de mission, pour travailler dans la légalité (depuis 2007), le Cabinet doit avoir une lettre de mission avec chaque association. Cela n'est pas le cas pour le règlement, qui peut être pris en charge par l'OMS pour l'ensemble des associations. Il s'agit de préciser dans la lettre de mission avec l'OMS. Il faudrait également ajouter que le Cabinet Comptable est délivré du secret professionnel vis-à-vis de l'OMS.

Voici les étapes à suivre :

- Réactualiser le tableau des salariés des associations
- En fonction du montant approximatif qui découle de la réactualisation du tableau, intégrer cela dans un budget prévisionnel avec les salaires, les charges...
- Décider du changement de Cabinet Comptable
- Si oui, dénoncer la lettre de mission avec le Cabinet Caugant avant fin mai 2018. Le Cabine ACSR reprend la comptabilité.
- Informer les associations lors du Comité Directeur du 12 avril en leur fournissant un exemple de lettre de mission.
- Réunir les présidents, trésoriers lors d'une réunion avec le Cabinet ACSR pour leur expliquer le protocole de fonctionnement.
- Signature des lettres de mission

## **Guide des sports 2018-2019**

Le bureau décide de continuer sur le même processus pour le guides des sports pour la saison à venir. Etant donné les difficultés rencontrées sur un fichier word, le bureau décide d'essayer avec le logiciel « publisher », qui représente un coût d'environ 50€ sur le site l'atelier du bocage.

## **AG FNOMS**

Le congrès national de la FNOMS (Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports) se déroulera le vendredi 11 et samedi 12 mai 2018 à Figeac. Outre la distance importante et les problèmes à envisager en raison des grèves de la SNCF, les différentes solutions de transport seront étudiées. Nicole, qui sera dans la région sur cette période, pourrait également se déplacer.

## **Association sport et vie scolaire**

Bernard explique le fonctionnement de cette association qui propose d'apporter une aide aux associations pour établir les dossiers CNDS. Le bureau pense qu'il peut être intéressant de se rapprocher de cette structure, de discuter avec eux pour établir ce qu'il serait possible de mettre en place. Nous pourrions envisager de les inviter lors d'une réunion de bureau pour avoir plus d'explications dans un second temps.

Fin du bureau